



Facturation Débouchage WC

Par **bobo**, le **29/04/2013** à **14:19**

Bonjour,
J'explique mon problème : Je loue une maison depuis un an et il y a environ 3 mois les toilettes se sont bouchées au niveau du regard près du trottoir. J'ai téléphoné au propriétaire et il a fait intervenir une société pour le débouché. Aujourd'hui il me dit que la facture s'élève à environ 400 euros et qu'il me la fera payer sur 4 mois et que cela sera prélevé directement en plus du loyer. Personnellement je n'ai jamais reçu de facture et signé aucun document de la société de débouchage. Que puis-je faire ? Sont-ils dans leurs droits ?
Merci d'avance

Par **cocotte1003**, le **30/04/2013** à **05:09**

Bonjour, l'entretien des canalisations est à la charge des locataires, c'est donc bien à vous de régler la facture, cordialement

Par **Lag0**, le **30/04/2013** à **09:56**

Bonjour,
Cocotte a raison, cependant, le propriétaire devra vous fournir la facture, vous n'avez pas à payer sans justification. Pour exemple, je viens de faire intervenir une entreprise pour le même problème chez moi (intervention du camion avec la pompe HP) et cela m'a coûté 190€. J'ai donc un doute sur les 400€...

Par **bobo**, le **30/04/2013** à **10:24**

Bonjour,
Merci pour vos réponses.
C'est vrai que je trouve l'intervention assez chère.
Je dois payer quand même si y me fournissent pas la facture ?
Merci d'avance.

Par **Lag0**, le **30/04/2013** à **10:29**

Je vous ai dit : "vous n'avez pas à payer sans justification."